



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

**1^{ER} BILAN CONSACRÉ
AUX 10 ENGAGEMENTS POUR
LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION
DE L'ENFANCE**

27 juin 2024

DES MESURES DE PRISE EN CHARGE PROGRESSIVES

MESURES ADMINISTRATIVES (DÉCISION DU DÉPARTEMENT EN ACCORD AVEC LES FAMILLES)

Accompagnement social et médico-social

- Rencontres et/ou visites à domicile avec une assistante sociale, une sage-femme ou une puéricultrice
- Consultations médicales en petite enfance

AED : Aide éducative à domicile

- Visites à domicile réalisées par un éducateur pour soutenir les parents et rencontrer l'enfant

AED renforcée : Aide éducative à domicile renforcée

- Visites hebdomadaires réalisées par un éducateur ou un technicien d'intervention sociale et familiale

Accueil provisoire (AP)

- Placement de l'enfant à la demande des parents
- Tiers durables et bénévoles (personne proche de l'enfant et de sa famille)

MESURES JUDICIAIRES (DÉCISION DE JUSTICE)

AEMO : Action éducative en milieu ouvert

- Visites à domicile réalisées par un éducateur

AEMOR : Action éducative en milieu ouvert renforcée

- Visites hebdomadaires réalisées par un éducateur au domicile des parents

PEAD : Placement éducatif à domicile

- Maintien de l'enfant au domicile de ses parents avec 3 visites d'éducateur par semaine (possibilité d'accueil en structure si besoin)
- Limité à 6 mois et renouvelable 1 fois

Placements

- Assistants familiaux
- Structures adaptées
- MECS (Maisons d'enfants à caractère social)
- Tiers dignes de confiance
- Lieux de vie (petites structures)

UNE POLITIQUE MÉCONNUE MAIS CENTRALE POUR LE DÉPARTEMENT

AU 31 DÉCEMBRE 2023

- **2 523** ENFANTS CONFIÉS
- **134 000 000 €** DE BUDGET ANNUEL

ENTRE 2021 ET 2024

- **+ 17 %** D'ENFANTS CONFIÉS
- **+ 37 %** D'AUGMENTATION DU BUDGET



PLACER L'INTÉRÊT DE L'ENFANT AU CŒUR

DES MISSIONS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

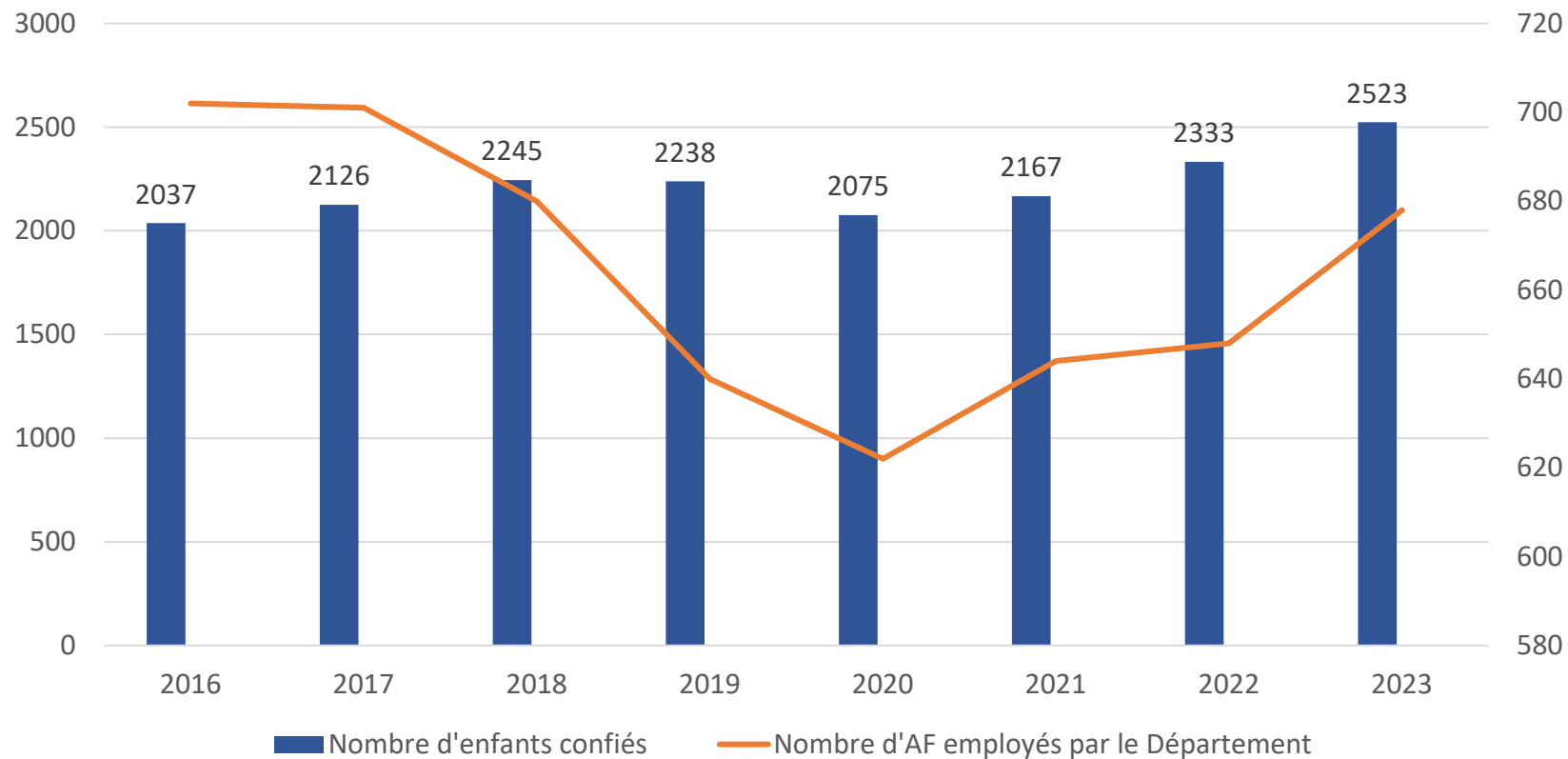
DANS LE FINISTÈRE, RÉPONDRE À UN DOUBLE ENJEU

IL N'Y A PAS ASSEZ DE PLACE ET

CE NE SONT PAS FORCÉMENT LES BONNES PLACES

1. UNE OFFRE D'ACCUEIL TROP FAIBLE EN FINISTÈRE

LE NOMBRE D'ENFANTS PLACÉS AUGMENTE LE NOMBRE D'ASSISTANTS FAMILIAUX EN HAUSSE



Fin 2022 :
143 placements
non exécutés

Fin 2023 :
134 placements
non exécutés

2. UNE OFFRE D'ACCUEIL À ADAPTER AUX BESOINS DES ENFANTS

DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS CONFIÉS EN SITUATION DE HANDICAP ET PRÉSENTANT DES TROUBLES PSYCHIQUES SÉVÈRES

- 28 % des enfants confiés reconnus en situation de handicap
- De plus en plus de troubles psychiques à accompagner
- Le Département investit pour répondre à ces besoins (y compris si les dépenses de santé ne sont pas remboursées)

INVESTIR DANS LA PRÉVENTION

TOUT AUTANT QUE DANS LA PROTECTION

**10 ENGAGEMENTS CONCRETS BÂTIS AVEC
L'ÉTAT, LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET
LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

10 ENGAGEMENTS MIS EN ŒUVRE D'ICI LA FIN DU MANDAT

#1

EFFECTUER CHAQUE ANNÉE 2 500 VISITES DE PRÉVENTION À DOMICILE AUTOUR DE LA NAISSANCE

#2

VISITER PLUS DE 1 000 FAMILLES PAR AN EN ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE

#3

CRÉER AU MOINS 100 PLACES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PLACEMENT À DOMICILE

#4

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER 100 NOUVEAUX TIERS DIGNES DE CONFIANCE

#5

RECRUTER 200 ASSISTANTS FAMILIAUX

#6

CRÉER 90 PLACES D'ACCUEIL POUR LES FRATRIES

#7

OUVRIR AU MOINS 40 NOUVELLES PLACES EN LIEUX DE VIE

#8

CRÉER UNE STRUCTURE AVEC LA PÉDOPSYCHIATRIE DE BREST PUIS L'ÉTENDRE AU DÉPARTEMENT

#9

ACCOMPAGNER LE RETOUR À DOMICILE D'AU MOINS 100 ENFANTS PLACÉS

#10

DOUBLER LE TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS ET DES JEUNES MAJEURS

#ENGAGEMENT 1

EFFECTUER CHAQUE ANNÉE 2 500 VISITES DE PRÉVENTION À DOMICILE AUTOUR DE LA NAISSANCE (+25%)

Pourquoi ?

- Miser sur une **prévention de proximité** pour éviter les futurs placements
- **Favoriser** l'apprentissage de la **parentalité avant la naissance**
- **Renforcer** un dispositif qui fonctionne

Comment ?

En renforçant de manière ciblée les visites à domicile chez les publics les plus vulnérables

- Cibler les interventions dans les territoires les plus vulnérables
- Recruter 3 puéricultrices pour effectuer 500 visites supplémentaires par an d'ici 2024

Où en sommes-nous ?

En 2022 : 1 613 visites à domicile réalisées par les sages-femmes

En 2023 : 3 005 visites à domicile réalisées par les sages-femmes **+ 86%**

Et aussi

- 8 141 visites à domicile réalisées par les puéricultrices (+27%)
- 6 325 consultations médicales (+23%)

ENGAGEMENT TENU

#ENGAGEMENT 2 :

VISITER PLUS DE 1 000 FAMILLES PAR AN EN ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE (+33%)

Pourquoi ?

- Miser sur une **prévention de proximité** pour éviter les futurs placements
- Soutenir **les parents vulnérables** au quotidien dans l'éducation de leurs enfants

Comment ?

En renforçant le dispositif d'accompagnement éducatif à domicile

En expérimentant un accompagnement éducatif à domicile renforcé

- Expérimenter un accompagnement préventif et renforcé à domicile (AEDR) par une équipe éducative à Brest et Landivisiau pour 60 familles
- Déployer ensuite le dispositif sur l'ensemble du Finistère

Où en sommes-nous ?

En accompagnement éducatif à domicile (AED)

En 2023 :
719 Familles visitées à domicile

En accompagnement éducatif à domicile renforcé

- **56** enfants pris en charge
- **31** mesures judiciaires évitées

ENGAGEMENT EN COURS

#ENGAGEMENT 3 :

CRÉER AU MOINS 100 PLACES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PLACEMENT A DOMICILE

Pourquoi ?

- Permettre de **maintenir l'enfant** dans son **cadre de vie**
- **87 décisions** de placements à domicile **non appliquées dans le Finistère**
- Offrir au juge des enfants la possibilité de placer à domicile sans séparer enfants et parents

Comment ?

- En **pilotant** plus finement les décisions en attente afin d'adapter le nombre de places
- En créant un **référentiel partagé** sur le Placement éducatif à domicile (PEAD) entre les **acteurs habilités** et la **Justice**

Où en sommes-nous ?

48 places créées sur le territoire de la DTAS du Pays de Brest

Fin 2024 : Mise en place d'une commission dédiée à l'examen des mesures longues

2025 : Publication du cahier des charges consacré aux 52 places à créer

ENGAGEMENT EN COURS

#ENGAGEMENT 4 :

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER 100 NOUVEAUX TIERS DIGNES DE CONFIANCE

Pourquoi ?

- **Permettre à l'enfant d'être maintenu** dans son **environnement proche**
- **Dans le Finistère 2/3 des tiers dignes de confiance** sont les **grands-parents**
- **160 tiers dignes de confiance** indemnisés en **2023 qui accompagnent 199 enfants**

Comment ?

- Une **équipe mobile départementale** pour **identifier et évaluer** les tiers
- Un **soutien financier revalorisé et simplifié** depuis le **1^{er} septembre 2022**
- **Le suivi et l'accompagnement** du tiers digne de confiance confié à l'UDAF

Où en sommes-nous ?

- **24 nouveaux tiers dignes de confiance de plus** en 1 an accompagnant 38 enfants
- **Le CDEF mobilisé** à travers ses unités territoriales pour **identifier et évaluer** les tiers
- **Le suivi et l'accompagnement** du tiers digne de confiance confié à l'UDAF depuis le **1^{er} janvier 2023**

ENGAGEMENT EN COURS

#ENGAGEMENT 5 : CRÉER 90 PLACES D'ACCUEIL POUR LES FRATRIES

Pourquoi ?

- Dans le Finistère, **la moitié des enfants placés** appartiennent à **une fratrie**
- **70% des enfants** sont **séparés** de leur fratrie
- Pour une centaine d'enfants, les professionnels ne recommandent pas le rapprochement de la fratrie
- Maintenir des **liens familiaux** lorsqu'ils sont dans **l'intérêt de l'enfant**

Comment ?

Trois village d'enfants dans le Finistère

3 communes :

- Pleyben – Action Enfance
- Treffiagat – Action Enfance
- Plouzévédé - Ildys

Où en sommes-nous ?

- **Ouverture : Eté 2025**

ENGAGEMENT EN COURS

#ENGAGEMENT 6 : RECRUTER 200 ASSISTANTS FAMILIAUX

Pourquoi ?

- Permettre aux enfants placés de grandir dans un **cadre familial**
- Enrayer la baisse du nombre d'assistants familiaux (16 % entre 2016 et 2021)
- Faciliter et améliorer le quotidien professionnel des assistants familiaux
- 100 recrutements pour répondre au départ à la retraite + 100 recrutement pour desserrer l'offre d'accueil

Comment ?

Un plan d'action dédié aux assistants familiaux

3 objectifs

1. Améliorer les conditions de travail des assistants familiaux
2. Mieux accompagner la vie professionnelle des assistants familiaux
3. Susciter de nouvelles candidatures

Où en sommes-nous ?

- **77 assistants familiaux recrutés en 2023**

ENGAGEMENT EN COURS

#ENGAGEMENT 7 : OUVRIR AU MOINS 40 NOUVELLES PLACES EN LIEUX DE VIE

Pourquoi ?

- **Diversifier** les modes de **prise en charge** pour mieux répondre aux différents besoins des enfants
- Permettre à certains enfants de grandir dans des **petites structures**

Où en sommes-nous ?

	Nombre de places
Eté 2022	
TRÉGUNC, Horizons 29, 2 lieux de vie	17
2023	
QUIMPER, Le Colibri, 1 lieu de vie	7
CHATEAULIN, Le Colibri, 1 lieu de vie	7
2024	
BRIEC, CHATEAULIN, PORT LAUNAY, PONT DE BUIS, Ribinad, 4 lieux de vie	7
	38

ENGAGEMENT EN COURS

#ENGAGEMENT 8 : CRÉER UNE STRUCTURE AVEC LA PÉDOPSYCHIATRIE DE BREST PUIS L'ÉTENDRE AU DÉPARTEMENT

Pourquoi ?

- Offrir une **prise en charge globale** aux enfants présentant des **troubles psychiques sévères**
- Construire un parcours permettant aux **enfants** de **révéler leurs possibles**

Où en sommes-nous ?

Juin 2023, ouverture d'une structure en pilotage conjoint avec le CHRU de Brest : « MADEO » - 3 places en petit collectif

Dans les prochains mois, ouverture de 3 places auprès d'assistants familiaux thérapeutiques

ENGAGEMENT EN COURS

**AU TRAVERS DE CES CRÉATIONS DE PLACES,
PROPOSER À CHAQUE ENFANT CONFIÉ UN PARCOURS
DE PRISE EN CHARGE DANS LES 4 MOIS**

#ENGAGEMENT 9 :

ACCOMPAGNER LE RETOUR À DOMICILE D'AU MOINS 100 ENFANTS PLACÉS

Pourquoi ?

- **Réduire** le temps de **séparation** des enfants avec leur famille
- Ne plus maintenir des placements en raison du **manque d'accompagnement des familles**
- **Sécuriser le retour de l'enfant** au sein de sa famille

Comment ?

En expérimentant un dispositif d'accompagnement renforcé en Cornouaille
Une équipe spécialisée de 3 professionnels pour :

- Proposer un accompagnement à domicile renforcé
- Établir un processus très cadré construit de manière transverse

Objectif :

35 enfants accompagnés en 3 ans

En généralisant ce dispositif au Finistère

Objectif :

100 enfants accompagnés d'ici la fin du mandat

Où en sommes-nous ?

Depuis septembre 2022 :

66 mineurs accompagnés

- 32 retours à domicile effectifs
- 22 accompagnements interrompus
- 12 accompagnements en cours

Pour 70 % des retours à domicile, l'action sociale de proximité a été activée et participe à la sécurisation du processus

ENGAGEMENT EN COURS

EN TRANSVERSAL : LA VOLONTÉ DU DÉPARTEMENT D'ORGANISER PLUS EFFICACEMENT LA SUBSIDIARITÉ AU PLACEMENT & LE RETOUR À DOMICILE

Les enjeux de la démarche

- Intervenir différemment auprès des mineurs pour réaffirmer le caractère subsidiaire du placement
- Définir des stratégies d'intervention différentes tout en assurant la sécurité des situations

Comment y parvenir ?

**Changer de paradigme :
raisonner en stratégie
d'intervention et de
parcours**

Travailler davantage et de manière plus resserrée avec l'environnement de l'enfant en comptant sur le pouvoir d'agir des familles

Quelques exemples de leviers

- Développer la mobilisation des tiers
- Accélérer les sorties de placement en PEAD
- Renforcer la prévention et le travail de collaboration avec les parents
- Revoir la collaboration avec la Justice sur les sujets bloquants
- Favoriser le maintien à domicile
- Interroger la question du statut et de l'adoption des enfants confiés

#ENGAGEMENT 10 :

DOUBLER LE TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS ET DES JEUNES MAJEURS

Pourquoi ?

- Permettre aux jeunes mineurs non accompagnés de **s'insérer pleinement dans la société** en favorisant l'intégration par **l'apprentissage**
- **Moins de 40 %** des anciens mineurs non accompagnés sont aujourd'hui en **apprentissage**

NOUVELLES DISPOSITIONS

Insertion professionnelle

- **40 %** des jeunes éligibles bénéficient d'un **contrat d'apprentissage (+18 %)**
- Près de **16 %** des jeunes anciens MNA bénéficient d'un **CDI**

Obligation d'épargne

- **127 jeunes** concernés
- Objectif** : 270 €/mois
Facilité par la forte baisse de la participation financière des anciens MNA en contrat jeunes majeurs hébergés par le Département.

Apprentissage du français

- **106** jeunes en parcours avec le CLPS
- **14** jeunes en « Prépa Avenir FLE »
- **79 020 €** dédiés à la prise en charge des frais de scolarité et aux actions d'apprentissage du français

ENGAGEMENT EN COURS

PERMETTRE À CHAQUE ENFANT
DE RÉVÉLER SON POTENTIEL



